

Université Du Québec à Montréal	Département de science politique
POL 4840-30 Système politique montréalais	
Mercredi 18h-21h	
(3 crédits)	
Session : Hiv. 2012	
Professeure : Caroline Patsias Téléphone : 937-3000-2754	Bureau : 3680 Hubert Aquin Courriel : patsias.caroline@uqam.ca

Descriptif :

Aperçus historiques sur le développement urbain de Montréal et de l'agglomération. Étude des caractéristiques institutionnelles majeures de la ville de Montréal et de la communauté urbaine de Montréal. Analyse de la configuration des forces politiques et économiques montréalaises (groupes de pression, comité de citoyens, partis politiques). Les fondements de la dynamique des relations entre Montréal, la C.U.M. et les autres instances gouvernementales actives dans l'agglomération montréalaise.

Exigences et évaluations

Travail 1.

Les séances intitulées « exposé » seront consacrées à la réalisation d'une activité liée aux consultations ayant entouré le Plan d'aménagement métropolitain qui ont eu lieu entre septembre et octobre dernier. PMAD. Chaque groupe d'étudiants devra représenter un acteur de ces consultations à savoir une MRC de chacune des cinq secteurs géographiques que couvre la Communauté métropolitaine de Montréal (l'agglomération de Montréal; l'agglomération de Longueuil; Laval; la couronne Nord; la couronne Sud, un groupe de citoyens, un groupe d'experts (par exemple professeurs urbanistes de Concordia), une agence, la commission d'aménagement chargée de la mise en œuvre de la consultation et le gouvernement. Chaque groupe devra assumer son rôle en fonction des documents fournis à la commission de consultation du PMAD. L'ensemble de ces documents sont disponibles sur le site : <http://pmad.ca/consultations/commission/> sous l'onglet horaire et mémoire. Chaque groupe remettra suite à sa prestation un document d'une 15 de pages résumant sa stratégie quant au PMAD. Il ne s'agit pas de recopier les mémoires déjà existants mais de s'en inspirer, cette activité ne vise pas la véracité mais la plausibilité. Les documents seront notés sur leur qualité d'argumentation et sur la cohérence du propos quant à l'acteur incarné. Présentation orale 15 %, le texte 15 % soit **30 % de la note finale**.

Travail 2.

Les étudiants doivent assister à une séance d'une assemblée métropolitaine ou municipale (conseil municipal de la ville ou conseil d'arrondissement par exemple). Ils devront effectuer un compte-rendu de cette assemblée qui témoigne d'une approche ethnographique. Un document de 3 à 5 pages interligne, sera remis au professeur avant la semaine de lecture. **30 % de la note finale**.

Travail 3.

Examen de fin de session sur l'ensemble du cours : **30 % de la note finale**.

Travail 4.

Participation en classe : **10 % de la note finale**.

L'évaluation de l'orthographe et de la grammaire est conforme à la politique du département de science politique.

Tout plagiat sera sanctionné suivant la politique en vigueur au sein de l'École de politique appliquée.

Les exigences pourront être modulées suivant le nombre d'étudiants inscrits au cours (voir notamment travail 1). Une page moodle est attachée à ce cours. Elle constitue un outil indispensable au cours.

NB : La lecture des textes académiques et de certaines analyses contemporaines constitue un élément indispensable à la réflexion universitaire. Aucune séance n'impose la lecture de tous les textes, néanmoins vous devez vous assurer de maîtriser les enjeux du cours.

Cours et dates	Titre	Matière et axes d'analyses	Lectures obligatoires
Introduction :			
Cours 1	Présentation et discussion du plan de cours avec les étudiants		
Introduction : Mise en contexte			
Cours 2	Montréal, un regard croisé entre chiffres et histoire. Urbanité et politique.	Perspective historique et données socio-démographiques Évolution de la gouvernance et de la métropolisation : des annexions aux fusions, quel sentier de dépendance au sein de la gouvernance montréalaise ?	Prémont, M.-C. 2005. "Montréal face à Québec : la longue histoire des recompositions territoriales dans la région métropolitaine de Montréal", in Bherer, L. (éd.). <i>Jeux d'échelle et transformation de l'État : le gouvernement des territoires au Québec et en France</i> . Québec, Presses de l'Université Laval. 47-62
I. Structures politico administratives montréalaises : à la recherche d'une gouvernance urbaine			
Cours 3	Métropolisation et gouvernance, de la CUM à la CMM	Aspects institutionnels : quelles législations et structures municipales ? À quelle échelle ?	Lafortune, M.-E. 2009. « La communauté métropolitaine de Montréal : un bilan critique ». <i>Communication présentée lors de la 6e édition du Colloque Villes, régions, monde de la relève : Réalités et transformations des milieux urbains</i> . 7 et 8 mai. INRS, Montréal. Collin J.-P. et J. Léveillé, avec la collaboration de M. Rivard et M. Robertson (2004) <u>L'organisation municipale au Canada. Un régime à géométrie variable, entre tradition et transformation</u> . Montréal, Institut de Ciencias Politiques i Socials - Centre per a la Innovacio Local - Villes Régions Monde, 47 pages.
Cours 4 2 fevr.	La métropolisation II. Une comparaison entre le projet montréalais et le projet Torontois	Lecture descriptive de la décentralisation au Québec : les différents paliers politiques locaux et les conséquences de la dernière réforme d'un point de vue structurel	Boudreau, J.-A., Hamel, P., Jouve, B. et R. Keil 2007. « Construire les espaces politiques métropolitains. Étude comparative des stratégies de Toronto et de Montréal ». In Collin, J.-P. et M. Robertson (dir.), <i>Gouverner les métropoles. Enjeux et portraits des expériences sur quatre continents</i> , Québec, Presses de l'Université Laval. Bernard, L. 2000. <i>Regroupements municipaux dans la région métropolitaine de Montréal : recommandations du mandataire</i> . Québec : MAMM.

			(À lire : pp. 3 à 10; 19 à 21; 23 à 25) http://www.mamrot.gouv.qc.ca/accueil/livre_blanc_2000/documents/montreal/rap_mand_ber.pdf Pour approfondissement : Boudreau, Julie-Anne, Hamel, Pierre, Jouve, Bernard et Roger Keil. 2007. «New state spaces in Canada : Metropolitanization in Montreal and Toronto compared». <i>Urban geography</i> . 28 (1) : 30-53.
Cours 5 9 févr.	La réforme de 2003 : quel choix de décentralisation, quel choix de démocratie pour Montréal ?	Une lecture analytique des projets décentralisateurs au Québec La dernière réforme de décentralisation territoriale au Québec : rupture ou continuité ?	Pour approfondissement : Quesnel, L. «Is local democracy sacrificed to metropolitan governance? The recent Québec experience ». Présentation dans le cadre de l'atelier 10 – <i>Congrès annuel UAA "Policy Issues in Governing Metro Areas"</i> , Montréal, 19-22 avril, 2006. http://www.vrm.ca/documents/Texte_Quesnel_UAA2006_10.pdf Bherer, L. 2006b. Les valeurs libérales, la démocratie locale et les défusions municipales : Des citoyens sans ville ou des villes sans citoyens ? In Petry, F, Bélanger, E and L. M. Imbeau (dir) (2006), <i>Le parti libéral, enquête sur les réalisations du gouvernement Charest</i> , Presses de l'Université Laval, Québec. 339-360.
Cours 6	Les fusions et les discours sur la démocratie : la comparaison Montréal-Toronto suite...	Comment expliquer les visions idéologiques opposées entre les fusions montréalaises et torontoises ?	Boudreau, J.A. 2003. "Questioning the use of 'local democracy' as a discursive strategy for political mobilization in Los Angeles, Montreal, and Toronto" <i>International Journal of Urban and Regional Research</i> . 27(4): 793-810.
Cours 7	Pas de cours en classe. Assister à une séance d'un conseil à l'échelle métropolitaine ou municipale	Compte-rendu selon une approche ethnographique	Pour approfondissement (quelques exemples célèbres d'enquête de ce type) Whyte, F. W. 1995. <i>Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain</i> . Paris : Editions La Découverte. Abélès, M » 1989. <i>Jours tranquilles en 89</i> . Paris : Éd. Odile Jacob.
Semaine de lecture 27 février-4 mars			
L'exercice de la démocratie municipale			
Cours 8	La démocratie représentative à Montréal : Institutions et pratiques	L'exercice de la représentation au palier municipal Les deux modèles de gestion administration/politi	Bherer, L. et S. Breux, 2010. « Introduction ». In L. Bherer et S. Breux (dir.) <i>Urbanité et politique</i> . Québec : PUQ. Voir également dans le même ouvrage, le texte de Frohn et Latendresse.

		sation du palier de représentation. L'évolution de la Charte montréalaise	
		Évolution de la démocratie municipale, assiste-t-on à une politisation des villes ?	
Cours 9	Les partis politiques municipaux montréalais. Regard synchronique et diachronique	Les partis politiques municipaux : quelles évolutions idéologiques ? Quelles transformations de la démocratie montréalaise ?	Belley, S. 2003. « La politique municipale à Montréal dans les années 1990 : du "réformisme populaire" au "populisme gestionnaire" ». <i>Politique et Sociétés</i> 22 (1) : 99-118.
Cours 10	La démocratie municipale montréalaise : une dimension participative ?	L'exemple du budget participatif du Plateau	Rabouin, L. 2009. <i>Démocratiser la ville</i> . Montréal : Lux Chapitre IV. 87-113. Page présentant le BP du Plateau : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=98,17890181&_dad=portal&_schema=PORTAL Pour approfondissement : Manin, B. 2002. «L'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine. Introduction, généalogie, et éléments critiques. Entretien avec B. Manin», <i>Politix</i> , 15 (57), 37-55.
Cours 11	Les mouvements urbains montréalais		Visionnement du DVD Piotte, 1987. <i>La communauté perdue</i> . Petite histoire des militantismes. Montréal : VLB. http://classiques.ugac.ca/contemporains/piotte_jean_marc/communaute_perdue/communaute_perdue.html Pour approfondissement : Jobert, A. (1998). L'aménagement en politique ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général. <i>Politix</i> 42 : 67-93. Castells M. 1973. <i>Luttes urbaines et pouvoir</i> . Paris : Maspero (introduction).
Cours 12 6 avril	Exposés des étudiants		
Cours 13 13 avril	Exposés des étudiants		
Cours 14 20 avril	Examen final		

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.